

SAINT-PLAISIR

Un permis bien mérité



MÉRITANTS. Les écoliers ont presque tous réalisé le sans-faute à l'examen du permis piéton.

À Saint-Plaisir, plus généralement sur le territoire du regroupement pédagogique Franchesse-Saint-Plaisir, les enfants sont des modèles de piétons.

L'adjudant Loïc Barral et son assistante, Valérie Mougnaud, l'ont constaté, en se rendant à l'école pour délivrer le permis piéton aux élèves d'Ingrid Segaud, les CE2 et CM 1 et 2 du RPI.

Les quinze écoliers ont bien répondu au ques-

tionnaire, pourtant pas si évident, et, cerise sur le gâteau, douze d'entre eux ont réalisé le sans-faute !

Du bonheur pour les organisateurs de cette mesure de connaissances incontournables, même dans les territoires ruraux. C'est donc avec les félicitations de l'adjudant Barral, et sous le regard très satisfait du maire, Didier Thévenoux, que les petits ont reçu le carton du permis piéton qui va désormais figurer en bonne place dans leurs affaires. ■